

Résolution #

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DES PIONNIERS

Séance ordinaire tenue le mercredi 25 janvier 2023 à 19 h en visioconférence

Sont présents :

Membres parents

Mme Nathalie Poitras
Mme Annie Cameron-Turgeon
Mme Karine Beauchemin
M. Dominic Duquette
(arrivé au point 14)

Membres école

Mme Jacynthe Pichette
Mme Anne Pellerin
Mme Marie-Chantal Thouin
M. Benoit Larivière

Mme Marie-Josée Arbour
remplacée par Mme Isabelle Kosko

Sont invitées :

Mmes Isabelle Jean, directrice
Marie-Pierre Côté, directrice adjointe
Stéphanie Lacasse, secrétaire en visioconférence

Est absent :

M. Yannick LaRue

1) Ouverture de la rencontre et mot de bienvenue

Mme la présidente souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement et propose l'ouverture de la séance à 19h04.

2) Vérification des présences et du quorum

Le quorum étant respecté, la réunion peut débuter.

3) Lecture et adoption de l'ordre du jour 25 janvier 2023

Mme la présidente fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé d'ajouter à varia les points suivants :

Devoirs et leçons

Fours micro-ondes (ajouté par M. Dominic Duquette, lequel est arrivé au point 14)

L'ordre du jour étant modifié, il est proposé d'adopter l'ordre du jour par M. Benoit Larivière, laquelle proposition est appuyée par Mme Anne Pellerin et adoptée à l'unanimité.

Résolution #

CE/250123-02
Adopté à
l'unanimité

4) Lecture et adoption du procès-verbal du 30 novembre 2022

Les membres du conseil d'établissement ont tous pris connaissance du procès-verbal. Il est proposé par Mme Karine Beauchemin l'approbation dudit procès-verbal, laquelle proposition est appuyée par Mme Nathalie Poitras et adoptée à l'unanimité.

5) Suivi au procès-verbal du 30 novembre

Mme Isabelle Jean fait quelques suivis en lien avec le procès-verbal du 30 novembre dernier, notamment elle informe que la somme du budget FPES au point suivi budgétaire a été versée.

Quant au Fonds 5, le document a été revu et corrigé pour une somme à la hausse. La mise à jour a été faite et des dépenses salariales sont déjà entamées.

Le projet de sortie à Ottawa pour les élèves de 6^e année au programme Pepals est en marche. Les frais pour cette sortie sont payables directement avec la compagnie Omnitour. Il s'agit d'une nouvelle pratique qui a été vérifiée avec le secrétariat général à l'effet que l'argent ne soit pas perçu par l'école, mais directement avec la compagnie. Les parents ont seulement à ouvrir un compte avec eux et procéder au virement.

6) Droit de parole au public

Personne du public ne s'est présenté.

7) Calendrier scolaire

Malgré la journée pédagogique du 3 octobre 2022 en raison des élections, la journée pédagogique du 24 mars 2023 demeura une journée pédagogique. Quant à la fermeture d'école du 23 décembre 2022, la journée du 5 mai deviendra une journée de classe (jour 4 du cycle).

Si nous avons une autre fermeture, la journée du 2 juin 2023 sera touchée par un changement. Pour l'instant, le 2 juin reste une journée pédagogique.

8) Grille-matières

Mme Isabelle Jean dépose le document pour la grille-matières. Elle reconduit la même grille que l'année scolaire en cours, à l'exception de l'ajout d'une classe régulière en 6^e année.

Pour le préscolaire, tout est reconduit. Ne sachant pas si nous accueillerons une classe langage au préscolaire, elle préfère le prévoir.

Il est maintenu le projet d'anglais intensif, avec la même répartition (2 ½ jrs / 2½ jrs).

Résolution

Elle ne touche pas le temps des périodes spécialistes. Il reste 250 minutes de temps non réparti pour permettre les projets des enseignants.

Pour la troisième classe de 6^e année, il a été réfléchi avec les enseignants du 3^e cycle de l'orientation que l'école veut prendre pour un projet spécifique et après discussion, il a été décidé de ne pas imposer un programme défini, mais de laisser à l'enseignant qui aura la classe, de bâtir un projet selon ses intérêts (on pourrait faire une classe multi-projets, l'idée a été lancée). Ça nous laisse plus de latitude lors de la séance d'affectations.

Pour l'an prochain, il est question de faire une pige parmi les élèves intéressés par le programme d'anglais enrichi sous la supervision de la direction et les membres du CÉ. Les nouveaux élèves inscrits dans la phase 1 de la période d'inscriptions feront aussi partie de la pige. Tous les autres élèves inscrits passé la période prioritaire d'inscriptions (phase 1), n'auront pas la possibilité d'intégrer le programme Pepals même si une place se libère. Celle-ci sera priorisée aux élèves de la première pige.

Il est discuté de faire de la classe régulière un volet sportif ou encore, une thématique différente par trimestre (exemples : volets sciences, spectacles et sportifs). L'inquiétude est soulevée quant aux élèves qui aimeraient la classe régulière sans savoir quel sera le projet spécifique de cette classe.

Pour les classes 900 (DIMS), il a été défini différemment. On maintient l'art dramatique, mais reste à déterminer si cette matière sera enseignée par un enseignant spécialiste ou le titulaire de classe.

Il est proposé par Mme Jacynthe Pichette d'adopter la grille-matières telle que présentée, laquelle proposition est appuyée par Mme Marie-Chantal Thouin et adoptée à l'unanimité.

9) Matériel didactique

Il a été demandé aux enseignants de dresser la liste du matériel qu'ils utilisent cette année, matériel qui est conforme au programme d'apprentissage, qu'ils aimeraient reconduire l'an prochain.

Les enseignantes de la deuxième année du premier cycle et du deuxième cycle, utilisent la plateforme Prest-math.

Les enseignantes de 5^e année sont en réflexion. Il se pourrait qu'on voie apparaître sur la liste des fournitures scolaires, un cahier d'exercices.

Les classes 700 (classes langages), beaucoup de manipulations et de lecture graduée.

CE/250123-03
Adopté à
l'unanimité

Résolution #

Lorsque les enseignants auront fait leurs listes de matériel scolaire, elles seront approuvées par la direction et ensuite présentées au conseil d'établissement.

10) Horaires 2023-2024

On maintient les horaires de l'école sans modification. La formule avec deux récréations le matin convient à tous.

Il est proposé par Mme Nathalie Poitras d'approuver les horaires pour 2023-2024, laquelle proposition est appuyée par Mme Anne Pellerin et adoptée à l'unanimité.

11) Suivi budgétaire

Mme Isabelle Jean fait le suivi budgétaire, à savoir :

Il reste 63% de disponible aux Fonds 1.

Même chose pour le Fonds 5, une disponibilité de 63%. Antérieurement, quand nous avions des élèves avec des besoins additionnels, le service des ressources éducatives nous informait si on pouvait permettre cette aide additionnelle avec l'embauche de personnel ou l'ajout d'heures. Depuis, il est question plutôt de fournir l'aide additionnelle et de faire une reddition de compte au CSSDA pour démontrer que le service est justifié. En conséquence, le Fonds 5 se retrouve en déficit, mais les sommes sont ajustées par la suite.

Fonds 6, une disponibilité de 60%.

Fonds 8 on remarque que le dépôt de la vente de chandails a été fait au Fonds 8. Toutefois, la dépense liée au paiement de la facture de chandails n'a pas été encore faite. Le profit tiré de cette vente est de 827,45\$.

La somme de 316\$ qui représente les intérêts sera distribuée ultérieurement selon ce que le conseil d'établissement aura choisi.

Mme Karine Beauchemin propose l'approbation pour procéder au paiement de la facture de chandails au montant de 6 572,55 \$, laquelle proposition est appuyée par Mme Nathalie Poitras et adoptée à l'unanimité.

12) SCP

Les élèves ont vécu un rassemblement au gymnase pour souligner le départ de Mme Fannie Lupien, directrice adjointe, qui nous quitte pour une autre école. À cet effet, Mme Isabelle Jean a le plaisir d'informer les membres que Mme Lupien sera remplacée par Mme Sonia Houle qui est en retour progressif. Mme Houle a l'expérience du primaire, de l'adaptation scolaire et du secondaire. Elle s'approprie les dossiers concernant le SCP avec l'aide de M. Benoit Beauchemin, psychoéducateur.

CE/250123-04
Adopté à
l'unanimité

CE/250123-05
Adopté à
l'unanimité

Résolution

Mme Marie-Pierre Côté fait aussi partie de ce comité. Ce comité vise entre autres à solliciter les élèves de 6^e année à la bienveillance en aidant les plus petits. Les élèves vivront un rassemblement la semaine prochaine. Il est constaté de l'amélioration dans l'attitude des élèves pendant les rassemblements. La discipline est plus facile et tout le monde vit un beau moment ensemble dans le respect.

13) Projets universitaires

Mme Isabelle Jean explique que les projets universitaires suivent leurs cours et que les enseignants sont bien engagés à travers ces projets.

La revue Vivre le primaire disponible en version numérique ou papier à l'intention de publier un article exclusivement sur notre école en lien avec les projets universitaires. M. Collard, le directeur général du Centre de services scolaire des Affluents sera aussi impliqué dans le processus.

À cet effet, Mme Jean trouvait pertinent que les gestionnaires sachent ce qui se passe à l'école des Pionniers. Elle a donc été invitée dans une table de concertation pour venir faire la représentation sur l'école universitaire qui se vit avec autant de proximité avec les chercheurs. Cette présentation du projet universitaire a été acclamée par applaudissements et elle trouvait important de le partager avec les membres du CÉ.

Elle aimerait installer un présentoir de lecture dans l'entrée du secrétariat et elle prendra soin d'y mettre quelques exemplaires de la revue Vivre le primaire.

14) Projet éducatif

Le 20 janvier 2023 a eu lieu la rencontre pour le projet éducatif. Rencontre animée par le personnel de l'école. Il a été question d'aborder les trois sujets suivants :

La littératie
Le bien-être
L'évaluation

Suivant cette rencontre enrichissante et stimulante, l'équipe préparera un tableau synthèse qui sera présenté à la prochaine séance. Restera à rédiger les objectifs avec les trois compétences choisies et mettre l'emphasis sur les moyens.

M. Yannick LaRue et Mme Annie Cameron-Turgeon seront invités à venir poursuivre les discussions avec le comité éducatif. La date n'est pas encore déterminée et sera transmise incessamment.

15) Suivi Ville de Terrebonne

Résolution #

Brigadier scolaire

Mme la présidente explique que les raisons invoquées au refus à la demande d'avoir un brigadier scolaire qui avait été adressée à la Ville de Terrebonne. Elle souligne que la solution pour assurer la sécurité des élèves a été, selon eux, d'offrir du transport à l'ensemble des élèves au lieu de favoriser le transport actif des élèves avec la présence d'un brigadier scolaire à l'intersection de montée des Pionniers et avenue de la Croisée.

Elle réitère avec l'appui des parents et du conseil d'établissement la demande d'avoir un brigadier et s'oppose à cette décision. Mme la présidente a communiqué avec M. Jean-François Joly, directeur général adjoint du CSSDA, en vue de déposer une nouvelle requête. Une lettre est rédigée par le conseil d'établissement avec résolution.

Une correction doit être apportée à cette lettre, corrigeant qu'il ne s'agit pas de l'école qui a fait l'installation d'une dalle béton, mais bien la direction qui a fait la demande à la Ville de Terrebonne pour faire installer une dalle de béton. Considérant ce changement, M. Benoit Larivière propose la rédaction de la lettre pour obtention d'un brigadier, laquelle proposition est appuyée par Mme Karine Beauchemin et adoptée à l'unanimité.

CE/250123-06
Adopté à
l'unanimité

16) Sujets d'information

Présidente

Mme la présidente dit avoir eu le plaisir d'assister à un extraordinaire spectacle d'accro-gym. Elle remercie les gens impliqués pour ce beau moment et la belle organisation.

Représentant du comité de parents

Rien à ce point.

Enseignants

Rien à ce point.

Personnel de soutien

Rien à ce point.

Professionnel

Mme Jacynthe Pichette s'exprime au nom des orthopédagogues et orthophonistes qui désirent se mettre dans la peau des élèves. C'est pourquoi, qu'elle participe à cette séance tout en faisant du vélo stationnaire. Elle a aussi fait du vélo dans une classe. Elle souligne que le rôle des professionnelles est de faire sortir l'expertise et de l'appliquer en classe en s'adaptant et en s'ajustant aux élèves.

Résolution

Service de garde

Mme Marie-Chantal Thouin voit beaucoup d'entraide dans l'équipe du service de garde. Le début d'année a été plus difficile, mais elle voit une belle amélioration.

Il devrait y avoir une sortie pour la prochaine journée pédagogique, mais reste à voir avec la disponibilité des autobus. Les parents en seront informés.

Elle souligne que les relevés fiscaux seront envoyés.

Direction

Mme Isabelle Jean souligne que la période d'inscriptions vient de commencer, notamment la réinscription des élèves déjà à l'école et des nouvelles inscriptions pour le préscolaire principalement. L'opération pour la préparation du préaccueil s'amorce bientôt.

Actuellement, il s'agit d'une période fébrile dans le classement de certains élèves pour mieux répondre à leurs besoins. Aussi, nous préparons une autre vague de rencontres pour les plans d'intervention.

17) Varia

Devoirs et leçons

Il est demandé que les plans de travail concernant les devoirs et leçons soient plus détaillés. Les parents aimeraient être mieux outillés pour aider leurs enfants dans leurs travaux à faire à la maison.

Il est discuté du temps alloué aux devoirs et leçons, de diversifier la façon d'apprendre par des jeux et non pas uniquement avec une tâche papier-crayon. Également, certains échangent ont lieu au sujet d'en faire trop ou pas assez. De là, l'importance d'avoir un plan de travail plus détaillé.

La demande est entendue et Mme Isabelle Jean transmettra l'information aux enseignants.

Four micro-ondes

Il est demandé s'il y a de l'ouverture pour que les élèves du 3^e cycle puissent utiliser eux-mêmes les fours à micro-ondes. Il est discuté que les fours à micro-ondes ne sont plus disponibles en raison du manque de personnel. La directrice doit se renseigner sur la légalité de laisser un élève utiliser un four à micro-ondes considérant qu'il y a risque de brûlure. Ce point sera revu à la prochaine séance.

Résolution #

18) Date de la prochaine rencontre

La prochaine séance se tiendra le 15 mars 2023 à 19h.

19) Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Anne Pellerin propose la clôture de la séance à 20h44, laquelle proposition est appuyée par Mme Marie-Chantal Thouin et adoptée à l'unanimité.

Annie Cameron-Turgeon
Présidente

Stéphanie Lacasse,
Secrétaire

CE/250123-07
Adopté à
l'unanimité